



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers 14

Nbre de présents : 12

Nbre de votants : 12

Date de la convocation

13/03/2024

Etaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, Séverine ESNAULT

Était absente/excusee :

Morgan RAIFFE, Romain NUEIL

Secrétaire de séance : Séverine ESNAULT

Ordre du jour :

1. Zones des Energies Renouvelables
2. Maison Mme ANFRAY
3. Personnel : LDG
4. Points divers

Début de séance à 20h

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 20/02/2024 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : Zones des Energies Renouvelables

Madame le Maire fait part de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 parmi ses objectifs, la planification par les élus du déploiement des énergies renouvelables sur le territoire.

Par conséquent, il va être nécessaire de déterminer des zones d'accélération sur la commune et par la suite prévoir une concertation avec les habitants.

Après discussion, le Conseil Municipal propose :

- La salle polyvalente,
- L'école élémentaire,
- Le cimetière
- Et voire pour les toitures privées.

Point 2 : Maison de Mme ANFRAY

Madame le Maire fait part de l'estimation de la maison de Mme ANFRAY au 23, rue Principale et le terrain au chemin des Préaux par le notaire Maître PLAZANET pour un montant de 5 100€.

Mme le Maire informe que des renseignements ont été sollicités auprès de la CAPC et d'autres organismes pour connaître les aides éventuelles sur la réhabilitation de logements insalubres.

Après un tour de table, le conseil Municipal propose l'acquisition de la maison et du terrain de Mme ANFRAY pour l'euro symbolique.

Point 3 : Personnel LDG

Mme Anny LAUZIER ouvre discussion sur l'instauration des Lignes Directrices de Gestion à mettre en place sur la commune.

Point 7 : Points divers

- Les travaux de l'église Notre Dame

Madame le Maire fait une synthèse financière des travaux à venir sur la réfection de l'église Notre Dame.

- Pot de départ à la retraite de Mme Régine ARDON, prévu le 12/04/24 revoir la date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Elisabeth MICHEL



Le Secrétaire
Séverine ESNAULT